

Chers Amis,

L'été est la bonne saison pour lire ce passage de l'apôtre Paul, où il parle de ce que nous espérons en employant deux images : celle de la maison et celle du vêtement.

Le point commun entre ces deux images est que la demeure comme le vêtement nous couvrent. Les deux nous protègent du soleil et de la chaleur excessive.

À l'heure de midi dans le pays de Jésus et des premiers chrétiens, tout s'arrête pour la sieste indispensable. Il fait simplement trop chaud ! Dans ce pays, la fraîcheur d'une maison en pierre vaut bien plus que l'ombre torride d'une tente dont le tissu, même quand il est épais, ne parvient pas à stopper le rayonnement solaire.

Bien sûr, on n'oublie pas que la demeure et le vêtement nous protègent aussi du froid et de la pluie, quand c'est la saison. Mais restons-en pour le moment à l'ambiance estivale, et restons aussi à une époque où personne n'avait encore l'idée saugrenue d'aller griller quasi nu sous le soleil *en plein dian*, sur une plage dépourvue d'ombre...

Paul parle du poids de l'existence comme d'un soleil étouffant dont il faut se protéger. Nos détresses, les menaces qui pèsent sur nous, il les compare aux intempéries, du soleil brûlant à l'orage glacial.

Et quand il dit : « pourvu que nous soyons trouvés vêtus et non pas nus », il parle bien d'être à l'abri, d'être protégé, de ne pas être pris au dépourvu. Il ne s'agit pas de moralité ou d'immoralité vestimentaire : il s'agit de se couvrir d'espoir plutôt que d'être dans le désespoir.

Et comme à son habitude, l'apôtre Paul ne donne pas grand prix aux fausses certitudes dont nous nous revêtons nous-mêmes : elles ne valent pas mieux qu'une tente comme maison et qu'un bout de tissu comme vêtement.

Notre vraie demeure, elle est en Dieu. Notre vrai vêtement, c'est lui qui nous en revêt, et ce vêtement spirituel surclasse ceux que nous portons.

C'est de cette manière imagée que Paul nous montre que la foi est don de Dieu, et non pas le résultat de nos propres efforts, une œuvre humaine.

La foi selon Paul, n'est pas quelque chose que l'on a ou que l'on n'a pas, quelque chose que l'on gagne ou que l'on perd. Elle est un vêtement dont Dieu nous revêt, par-dessus ceux que nous portons déjà. Elle est une demeure qu'il construit pour nous. Une demeure qui recouvre nos habitations, lesquels ne valent guère mieux que des tentes. Une demeure qui a la dimension de l'univers, une demeure céleste !

Il faut reconnaître que cette manière de parler de la foi reste originale, même deux mille ans plus tard. Elle reste aussi déroutante, parce qu'elle est éloignée du sens commun, du langage courant sur la foi.

Dans le langage courant, on est croyant ou pas croyant par décision individuelle.

Croire ou ne pas croire est même l'expression par excellence d'une liberté, d'un choix possible, d'une décision que chacun peut et doit prendre.

Il y a même quelque chose de sacré dans la possibilité de se prononcer sur ses convictions. Ce droit est une valeur fondamentale de la pensée moderne : La liberté de conscience, d'opinion, de pensée...

Alors que je sois croyant, c'est la décision de qui ?

Que vous soyez croyants, c'est la décision de qui ?

La nôtre, ou celle de Dieu ?

Le débat n'est pas nouveau. Au XVI^{ème} siècle, la même discussion enflammait déjà les esprits, entre Érasme de Rotterdam et son traité « du libre-arbitre » et Luther qui répondait par un traité « du serf-arbitre ».

D'un côté l'affirmation de la liberté inconditionnelle pour l'humain de se déterminer, de prendre position. Et de l'autre l'affirmation de la grâce de Dieu, qui est première.

* * *

Mais faut-il vraiment opposer la liberté humaine et la grâce de Dieu ?

Quand l'apôtre Paul parle de son espoir que Dieu nous couvre comme d'un vêtement, qu'il construit pour nous comme une demeure... quand l'apôtre exprime sa vision de la grâce de Dieu, il fait acte de liberté. Il se place lui-même comme un individu libre de penser et d'exprimer ses convictions.

Il se donne la permission d'exprimer un avis, dont il sait bien qu'il ne sera pas accepté par tous.

Autrement dit, pour exprimer la primauté de la grâce de Dieu, Paul s'appuie sur sa liberté individuelle !

Il n'y a donc pas besoin d'opposer la grâce et la liberté individuelle ! C'est plutôt une question de point de vue.

Du point de vue de la société, la liberté de croire doit être garantie.

À l'époque de l'apôtre Paul, c'était loin d'être le cas ! Paul a donc pris de gros risques, pour exprimer ses convictions. Il a usé de sa liberté de pensée pour affirmer la grâce de Dieu !

C'était son droit de penser et de dire que la grâce de Dieu est première !

Son droit, et Le nôtre !

* * *

Or si je dis que la grâce de Dieu est première, je dis aussi que nous ne sommes pas notre propre référence. Nous croyons en un Dieu de grâce, qui nous donne vie, qui nous aime, et devant qui nos vies se développent.

Dieu est la référence, c'est lui qui détient la vérité ultime sur nos vies. C'est pour cela que la question du jugement est importante et que l'apôtre Paul conclut par là le passage que nous avons lu.

Beaucoup de gens n'aiment pas qu'on parle du jugement. Ils le voient comme un instant qu'il faut redouter, comme une menace.

Je crois au contraire que le jugement est une révélation, une chance qui nous est offerte de voir enfin clair sur nos vies : Dans le feu de l'action, tant de choses restent cachées, tant de choses nous échappent...

Le jugement ne s'oppose pas à la grâce : il en est l'accomplissement ! Un jour nous verrons ! Un jour nous saurons tout ce que Dieu a accompli à travers nos vies. Un jour nous comprendront mieux nos résistances et nos peurs. Un jour, elles seront surmontées pour toujours et nous connaissons la grandeur, la hauteur, la largeur et la profondeur de l'amour de Dieu nous a aimé depuis le commencement.

Amen

Olivier Schopfer, pasteur de l'Église française de Berne